

Conditions générales de vente :

SPL DESTINATION PAYS BIGOUDEN SUD, désignée par la suite OTPBS

Registre des opérateurs de voyages et séjours numéro IMO29170002

Assurance de responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de Groupama 13 Rue Amiral Ronarc'h –
29000 Quimper France N° contrat 10235948L

Garantie financière apportée par Groupama Assurance – Crédit 8 – 10 Rue d'Astorg – 75008 Paris Cedex
N° contrat 40500466/0001

Registre du commerce des sociétés de Quimper – N° 824 433 999

Lorsque le client achète une prestation dont OTPBS est le revendeur :

les conditions contractuelles propres aux fournisseurs de ces prestations s'appliquent. De même, les tarifs en vigueur publiés par ces fournisseurs s'appliquent. OTPBS n'est pas responsable de la bonne exécution de cette prestation. En cas de problème, le client doit contacter le prestataire concerné.

Les réservations pour des activités de tiers avec paiement différé

Lorsque le client réserve une prestation dont OTPBS n'est qu'un intermédiaire de réservation, les conditions contractuelles propres aux fournisseurs de ces prestations s'appliquent.

De même, les tarifs en vigueur publiés par ces fournisseurs s'appliquent. OTPBS n'est pas responsable de la bonne exécution de cette prestation. En cas de problème, le client doit contacter le prestataire concerné. Dans ce cas OTPBS effectue une réservation simple, sans encaissement du règlement, celui-ci s'effectuant directement auprès du prestataire organisateur, la validité de la réservation est soumise au paiement auprès du prestataire. La seule confirmation de réservation émise par OTPBS ne peut en aucun cas garantir l'accès à la prestation.

Il appartient au client de prendre connaissance des conditions contractuelles complémentaires avant tout achat auprès de OTPBS pour les fournisseurs suivants :

Les Archi[K]urieux

Yann JOUET

06 41 57 78 60

Annulation du fait du client

- Pour modifier ou annuler votre réservation :
 - Jusqu'à 24h avant : remboursement à 90%
 - 24h ou moins de 24h avant l'activité : remboursement à 50%
 - Non-présentation à l'activité : pas de remboursement possible.

Pas de justificatif demandé.

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

Annulation de l'animateur pour cause de mauvaises conditions météo : remboursement complet.

Un **bon cadeau** du montant total de la réservation d'origine et valable pour une même activité dans le même secteur vous sera proposé comme mode de remboursement.

Archipel Pro

Terre-plein du Port - SAINT GUÉNOLÉ – 29760 PENMARC'H

06 58 13 74 35

Annulation du fait du client

- Proposition de report de date
 - SANS cas de force majeure = proposition de report sinon remboursement de 50%
 - POUR cas de force majeure (sur présentation d'un certificat médical) = remboursement 100 %

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

- Proposition de report, sinon remboursement 100 %

Balade Nature avec Steven et Sterenn

17 Rue Raymonde Folgoas Guillou – 29120 PONT L'ABBÉ

07 88 09 14 01

Annulation du fait du client

- Proposition de **report** à une autre date. Sinon **pas de remboursement**.
- Si **cas de force majeure** = sur présentation d'un justificatif **remboursement 100%**.

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

- Proposition de **report** à une autre date, sinon **remboursement 100 %**.

BreizhGo Océane

Gare maritime – Rue Gilles Gahinet – CS 55 582 – 56 325 LORIENT
Cedex

02 97 31 34 45

[Intégralité des conditions de remboursement](#)

Annulation du fait du client

- **Modification** de billets passagers

La modification des Billets est seulement possible en fonction des disponibilités. Elle est soumise à la perception d'une retenue par trajet modifié dont les montants sont précisés dans les conditions tarifaires affichées en gare maritime et sur le [site internet](#).

Les présentes conditions de modification des Billets ne s'appliquent pas aux Billets achetés au moyen de bons d'achat (bons Comité d'Entreprise), ces Billets étant soumis aux modalités d'utilisation desdits bon d'achat.

Les départs anticipés dans la journée même sont possibles sans frais de modification, dans la limite des places disponibles restantes.

- Conditions d'**annulation** de billets Passagers

L'annulation de Billets est soumise à la perception d'une retenue par trajet annulé dont les montants sont précisés dans les conditions tarifaires affichées en gare maritime et sur [le site internet](#).

Les annulations et modifications doivent être enregistrées pendant les heures d'ouverture, soit aux guichets des gares maritimes, soit au service de réservation téléphonique ou sur le site Internet de la Compagnie BreizhGo Océane.

Contactez le 02 97 31 34 45, ouvert du lundi au samedi de 8h20 à 18h20 et le dimanche de 8h30 à 12h et de 14h à 18h15.

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

La responsabilité du Transporteur ne pourra être en aucun cas engagée du fait de modifications d'itinéraires et/ou d'horaires, de déroutements, d'interruptions de service et notamment des annulations, ou des retards dans l'exécution du contrat de transport, résultant de l'obligation de Transdev Océane de porter secours à d'autres navires en difficulté dans les conditions de l'article 20 des présentes Conditions Générales ou d'un évènement non imputable à Transdev Océane ou dû à la force majeure.

BreizhGo - Penn Ar Bed

Port de Commerce - 1er Eperon - CS 92854 - 29229 BREST
CEDEX 2

02 98 70 70 70 // 02 98 80 80 80

Intégralité des conditions de remboursement

Les remboursements/réclamations sont à faire auprès de des services de la Penn Ar Bed, soit en complétant le [formulaire de remboursement](#), soit en nous contactant.

Annulation du fait du client

Les billets sont valables 12 mois = **pas de remboursement**, même en cas de force majeure.

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

- Transformation des billets en avoir disponibles 12 mois = transmettez leur le formulaire de remboursement via le site internet <https://pennarbed.fr/cgv-passagers/>
- Impossibilité de reporter car les clients ne reviendront pas = non remboursé.
Les billets peuvent être cédés ou revendus.

Carte de pêche (AAPPMA)

4 allée Loeiz Herrieu - 29000 QUIMPER

02 98 10 34 20

Intégralité des conditions de remboursement

Annulation du fait du client

Aucune modification de carte de pêche (titulaire, période de validité, type de carte) ne pourra être effectuée une fois la commande validée.

Par ailleurs, il est possible de mettre fin à tout moment à l'adhésion à une association, sans que cela n'ouvre droit au remboursement de tout ou partie de la cotisation versée (en vertu de l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et de l'article 29 des statuts fixés par arrêté du 16 janvier 2013 fixant les conditions d'agrément et les statuts types des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique).

La redevance CPMA annuelle est personnelle et acquittée une seule fois par an et par pêcheur. **L'exonération n'est possible que pour le seul titulaire de la carte annuelle** avec une CPMA de la même année. La déduction se fait automatiquement lorsque la carte est réalisée sur le même compte adhérent.

Aucun remboursement ne sera possible si la commande est effectuée depuis un compte adhérent différent de celui comportant la CPMA annuelle.

Centre Nautique du Guilvinec

Rue des Fusillés de Poulguen, 29730 LE GUILVINEC

06 62 63 56 20

Annulation du fait du client

- Proposition de report de date
- Si pas de report possible, rembourser l'intégralité - 100 %

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

- Proposition de report de date

- Si pas de report possible, rembourser l'intégralité - 100 %

Festival des Brodeuses

11 Place Gambetta - 29120 PONT-L'ABBÉ

06 51 57 63 81

Annulation du fait du client

Pas de remboursement, sauf cas de force majeure, sur présentation d'un justificatif, et dans ce cas, remboursement à 100%.

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

Rembourser l'intégralité - 100 % pas de frais.

Jazz In Loc

21, Rue du Phare - 29750 LOCTUDY

[Formulaire de contact](#)

Annulation du fait du client

Rembourser l'intégralité - 100 % pas de frais.

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

Rembourser l'intégralité - 100 % pas de frais.

Le Lougre de l'Odet

Quai D'Aiguillon - 29900 CONCARNEAU

02 98 53 20 00

[Intégralité des conditions de remboursement](#)

Annulation du fait du client

- 30 jours et plus avant le départ : remboursement de la totalité des sommes versées
- Moins de 30 jours et plus de 15 jours avant le départ : remboursement de 50% du prix du billet
- 15 jours et moins avant le départ : le prix du billet reste acquis à l'armateur.
- Les billets sont échangeables jusqu'à 48 heures avant la sortie, sous réserve de disponibilités.

En cas de **force majeure** (décès, accident, maladie grave de l'assuré ou de l'un de ses proches) : remboursement de 100% des sommes engagées, sur pièces justificatives uniquement.

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

En cas d'annulation d'une sortie que ce soit pour des raisons techniques, logistiques ou météorologiques, nous vous proposerons un :

- **report de votre sortie à une date ultérieure.** Le capitaine du voilier Corentin demeure seul juge pour l'évaluation des conditions météorologiques.
- Si un report n'est pas possible, nous vous rembourserons l'intégralité du billet.

Les passagers ne pourront prétendre en aucune façon à un autre type de dédommagement quel que soit son préjudice.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

Notre Dame de Rumengol (Association An Test)

Ti Mein – 29460 L'HÔPITAL-CAMFROUT

02 98 20 06 58

Annulation du fait du client

La modification des réservations est gratuite et possible dans la limite des places disponibles 48h avant le départ du bateau.

- **proposition de report** à une autre date, sinon **remboursement 100 %**.

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

- jusqu'à 4 jours avant le départ : remboursement de la totalité des sommes versées
- de 96h à 48h avant le départ : remboursement de 50 % du prix de la sortie
- moins de 48h : aucun remboursement

Océanopolis

Port de Plaisance du Moulin blanc – BP 91039 – 29210 Brest Cedex 1

02 98 34 49 68

Intégralité des conditions de remboursement

Annulation du fait du client

Contactez le service Billetterie d'Océanopolis au 02 98 34 49 68 pour leur donner le numéro de dossier à annuler. Scanner les billets et les faire parvenir à billetterie@oceanopolis.com

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

Remboursement 100%.

Tennis Club du Guilvinec

Rue de Lagad Yar - 29730 LE GUILVINEC

07 85 10 69 51

Annulation du fait du client

Rembourser l'intégralité - 100 % pas de frais.

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

Rembourser l'intégralité - 100 % pas de frais.

Les Estivales de Tunvezh

Chez Mme Edith Criquez - 22 rue Ernest Renan - 29760
Kéridy-PENMARCO

06 37 58 66 73

Annulation du fait du client

Rembourser l'intégralité - 100 % pas de frais.

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

Rembourser l'intégralité - 100 % pas de frais.

Vedettes de l'Odéon

2 avenue de l'Odéon -BP8 – Vieux Port – 29950 BÉNOUET

02 98 57 00 58

[Intégralité des Conditions de remboursement](#)

Annulation du fait du client

Les réservations effectuées auprès des revendeurs (offices de tourisme, hôtels, campings...) ne sont pas concernées par l'assurance annulation.

Pour toute demande d'annulation de la prestation par le client ayant réservé chez un revendeur :

- **Plus de 2 heures avant le départ** : on reporte sur une autre date.

Les billets ne sont pas nominatifs, ils peuvent les donner à leurs amis

- **Moins de 2 heures avant le départ** : on met en date ouverte valable saison en cours.

Les billets ne sont pas nominatifs, ils peuvent les donner à leurs amis

- Toute demande de remboursement **moins de 2 heures avant le départ** ou après le départ du bateau, sera refusée.

- En **cas de force majeure**, accompagné de justificatifs (certificat médical, avis de décès...), la compagnie remboursera 80% du montant de la prestation (20% de frais sont conservés).

Les demandes de remboursement doivent être adressées par mail sur contact@vedettes-odeon.com dans un délai maximum de 15 jours suivant la date de la croisière.

Toute demande de remboursement sera accompagnée du [formulaire de remboursement](#) et des justificatifs liés ainsi que des cartes d'embarquement si elles ont été éditées.

Les conditions météorologiques ne sont pas un cas de force majeure justifiant une demande de remboursement.

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

En cas d'annulation de la prestation par la compagnie, la réservation sera remboursée par les Vedettes de l'Odéon.

Le remboursement de l'assurance annulation sera effectuée par l'assureur Meetch sur demande expresse à : contact@meetch.io

Vedettes Sirènes

78 bd de la France Libre - 29160 CROZON

06 60 93 97 05

[Intégralité des conditions de remboursement](#)

Annulation du fait du client

Tout achat de billet est fermé quel que soit son mode d'achat = pas de remboursement

Annulation de la prestation par le prestataire (météo ou autre)

A défaut de solution de substitution proposées ou acceptées, les passagers pourront réclamer le remboursement intégral de leurs billets auprès de la Société.